

VENDREDI 26 AVRIL 2013 | 19H22

MES FAVORIS Tours - Poitiers

Loir-et-Cher - Talcy

Tempête en Beauce dit " Stop aux éoliennes "

26/04/2013 05:36

L'association Tempête en Beauce vient de tenir son assemblée générale à la mairie de Talcy, sous la présidence de Marie-Christine Henriot. Le bilan 2012 a été riche en évènements, pour certains positifs, et beaucoup moins pour d'autres. Rappelons que l'association se bat contre l'implantation anarchique des éoliennes dans la région. « En Beauce ligérienne, dans l'état actuel de la réglementation, la situation est favorable, souligne Michel Davancens, administrateur. En effet, le schéma régional éolien, publié le 30 juin 2012, ne classe pas celle-ci parmi les zones favorables à l'énergie éolienne. Le 16 août 2012, le préfet de région a refusé le permis de construire pour onze éoliennes sur les communes de Villexanton et La Chapelle-Saint-Martin. Mais il ne faut pas baisser la garde et rester vigilants, car la réglementation est changeante, tout comme un recours des industriels contre l'arrêté préfectoral est possible. »

Il n'en va pas de même pour la Beauce oratorienne. L'avocat de l'association, Emmanuel Legrand, est intervenu sur la décision du Tribunal administratif d'Orléans rejetant le recours de Tempête en Beauce, déposé en novembre 2011 et concernant ce territoire. Le tribunal maintient la zone favorable pour une éolienne supplémentaire à Binas et un parc de six machines entre « Anchat », « Chantôme » et « Villesiclaire » en septembre prochain. Le schéma régional éolien a entériné les deux parcs construits, tout en énonçant des recommandations afin d'éviter le développement du parc de Moisy. « Mais il affiche hélas une possibilité de 40 MW supplémentaires, soit une vingtaine de machines, ce qui porterait la potentialité du secteur à 54 éoliennes sur 15 km environ, regrette la présidente. La mobilisation massive a été payante en Beauce ligérienne. Il doit en être de même pour la Beauce oratorienne. Ne baissons pas les bras. »



Les membres du bureau de l'association Tempête en Beauce, lors de l'assemblée générale.

Site Internet : www.tempeetenbeauce.frCourriel : tempe_t_en_beauce@yahoo.fr

Cor. NR : Manuel Serrano

A lire aussi sur La NR

- ▶ La mairie en croisade contre l'alcoolisation en ville
- ▶ Il a mis toute son entreprise sur la paille
- ▶ Le Fur à Vineuil Collenot à Saran
- ▶ " Le mariage oui, mais quand on en saura plus "
- ▶ Accident de Chailles : des précisions

Ailleurs sur le web

- ▶ PHOTOS. 20 photos vertigineuses d'un photographe casse-cou ([Nouvel Observateur](#))
- ▶ Ingénierie : Ginger devient Grontmij France ([Le Moniteur](#))
- ▶ Est-ce vraiment rentable d'installer un poêle à bois ? ([Quelle Energie](#))
- ▶ Est-ce vraiment rentable d'isoler sa maison ? ([Quelle Energie](#))

[?]

Vous êtes ici : Loir-et-Cher > Actualité > 24 Heures > Tempête en Beauce dit " Stop aux éoliennes "



LES JARDINS DE SOLOGNE

Venez fêter le printemps et découvrir nos offres du moment en cliquant ici



LE TESTAMENT OBSEQUES

Découvrez notre contrat obsèques, simple, flexible, et adapté à vos attentes. Comment souscrire ?



EN MAI ET JUIN, NOUS SERONS PRÉSENTS

* les 18/19 & 20 mai 2013 : à la Foire Exposition de Montoire/le Loir.
* les 8 et 9 juin 2013 : au Comice Agricole de Thoré La Rochelle.

Plus d'informations en cliquant ici

Devenir annonceur